

COMMUNE DE BURBURE

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

☎ 03 21 64 29 27

ecole.mus.burbure@orange.fr



ANNÉE 2020 - 2021

Le souhait premier de la Municipalité de BURBURE est de permettre au plus grand nombre de pratiquer la musique. L'École Municipale de musique accueille les enfants dès 6 ans et les adultes de la ville et des communes voisines avec pour objectif de susciter et faire croître la passion de la musique et de former des amateurs éclairés.

BURBURE, commune de 2865 habitants possède une École Municipale de musique très performante créée en 1990, dans une structure fonctionnelle de 7 classes inaugurée en 1998 (face à la Mairie), et à partir de novembre à la salle du Cinéma.

Le désir de l'Harmonie Avenir et de la Municipalité est de promouvoir le développement de la pratique musicale à des tarifs attractifs, avec un enseignement de qualité, validé par des examens annuels reconnus par la FRSM 59/62 et la CMF.

Les orientations de l'école sont élaborées par un Conseil Pédagogique réunissant tous les professeurs, puis mises en place par le coordinateur Denis BART. Une équipe dynamique et motivée au service de tous !

L'enseignement est composé de la formation musicale et de la formation instrumentale individuelle et/ou collective en fonction du niveau de pratique.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES SONT VARIÉES

❶ **Des classes de formation musicale (solfège en cours collectif d'une heure ou d'une heure et demie selon le niveau) :**

▶ 1^{er} cycle (1 heure) :

- Initiation musicale :
 - 1^{ère} année
 - 2^{ème} année
 - 3^{ème} année

▶ 2^{ème} cycle (1 heure et demie) :

- Préparatoire
- Élémentaire
- Fin d'Études Fédéral
- Brevet

❷ **Des cours adaptés aux adultes.**

❸ **Des cours instrumentaux individuels d'une ½ heure (3/4h pour le Brevet et le 3^{ème} cycle) :**

Dès la 3^{ème} année de formation musicale, l'élève a la possibilité de suivre les cours instrumentaux. Selon les disponibilités, l'instrument pourra lui être prêté durant ses années d'apprentissage. Une location-vente peut également être possible

Instruments proposés :

- Baryton
- Batterie
- Bugle
- Clairon (gratuit)
- Clarinette
- Cor d'harmonie
- Cornet
- Euphonium
- Flûte traversière
- Hautbois
- Marimba
- Saxhorn basse
- Saxophones alto, ténor
- Tambour (gratuit)
- Timbales
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Vibraphone
- Xylophone

④ **Une Classe d'Orchestre avec répétition le mercredi, de 18h15 à 19h45, dirigée par David RINGARD, permet de découvrir dès la 2^{ème} année la notion d'ensemble, de jouer des œuvres faciles adaptées au niveau des élèves, et de se produire en concert.**

12 PROFESSEURS :

▶ **Amaury BART :**
Tambour.

▶ **Ludovic BECCU :**
Clairon, Cornet, Trompette.

▶ **Sébastien BREZNIK :**
Hautbois.

▶ **Jean-Louis DELBARRE :**
Percussions.

▶ **Cathy FAUCONNIER :**
Saxophones.

▶ **Gilles FOULON :**
Solfège, Saxhorns, Trombone.

▶ **Mélanie LACOMBE :**
Solfège.

▶ **Florine LAIGLE :**
Flûte.

▶ **Alain LELONG :**
Cor.

▶ **Rémi LESAGE :**
Batterie.

▶ **David RINGARD :**
Trompette, Orchestre.

▶ **Laura VANHOVE :**
Solfège, Clarinette,
Accompagnement piano

INSCRIPTIONS 2020 - 2021 :

à l'École de musique :

Lundi 31 août et mardi 1^{er} septembre de 19 à 20h.

Samedis 12, 19, 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre de 9 à 12h.

Munissez-vous d'un chèque à l'ordre du Trésor Public, non daté pour les droits d'inscription (possibilité de règlement en trois mensualités).

MERCREDI 2 SEPTEMBRE : Réunion de prérentrée à 19h, salle du Cinéma, avec les professeurs, les élèves et leurs parents.

LUNDI 7 SEPTEMBRE : Reprise des cours.

Tarifs modérés :

Solfège = Gratuit la 1^{ère} année pour les enfants de Burbure, 30€ les années suivantes, 60€ pour les adultes.

Cours Instrumentaux = 30€.

Location d'instrument = 32€ la 1^{ère} année, 42€ la 2^{ème} année, 53€ la 3^{ème} année, 63€ la 4^{ème} année et 73€ les suivantes.

Montant doublé pour les élèves n'habitant pas BURBURE.

L'école de musique a pour objectif prioritaire de donner le plaisir de la pratique musicale, de favoriser son apprentissage et de permettre une participation à la vie artistique communale en intégrant l'Harmonie Avenir classée en Division Excellence et comprenant actuellement 103 musiciens âgés de 8 à 90 ans. L'harmonie recrute dans tous les pupitres (possibilité de prêt gratuit d'instrument selon la disponibilité).

Contact lors de la répétition, le vendredi de 19H30 à 21H30, salle du Cinéma ou au 06 29 98 39 99. Visitez le site de l'harmonie : <http://harmonieburbure.free.fr/et>